

LE MAG' DES MAGS

La lettre d'information de  sur les magasins de producteurs

Depuis 2012, Trame accompagne les magasins de producteurs en région. Par cette lettre d'information, nous vous proposons de partager nos ressources et nos travaux sur cette thématique et de vous présenter des initiatives et autres informations repérées sur le terrain.

L'équipe projet Circuits Courts de Trame

Cf. coordonnées en fin de lettre

Sommaire

Sur le terrain

- [1^{ère} rencontre des magasins de Nouvelle-Aquitaine](#)
- [Rencontre régionale des magasins de de PACA : 19/11 à Aubagne](#)
- [Bien organiser son système documentaire pour être prêt en cas de contrôle](#)
- [Les membres du futur magasin de St Maximin \(Var\) travaillent sur l'approvisionnement du rayon légumes et le temps de présence](#)

Formations

- [En Corse, des agriculteurs se forment à la démarche stratégique pour un projet de magasin près d'Ajaccio](#)
- [« Définir une stratégie de vente directe » - Golfe de St Tropez](#)
- [Bâtir les fondements et estimer le dimensionnement économique d'un projet de magasin dans le Vaucluse](#)
- [Identifier les valeurs partagées : une animation Trame sur le projet de point de vente de St Yrieix la perche \(87\)](#)

Repéré pour vous

- [Couleurs Paysannes a ouvert un snack](#)

Informations règlementaires

- [De la bonne utilisation du terme de magasin de producteurs](#)
- [De la flexibilité dans l'application du paquet Hygiène](#)

Le coin des ressources et des outils

SUR LE TERRAIN

Première rencontre des magasins de producteurs de Nouvelle-Aquitaine

Une cinquantaine de personnes représentant 17 des 60 magasins de producteurs de la région Nouvelle-Aquitaine s'est réunie à Angoulême le 18 mars dernier pour échanger.



L'initiative en revient à L'AFIPAR (Association de Formation et d'Information des Paysans et des Ruraux, affiliée au Réseau CIVAM) et à son animatrice Laurence Rouher.

Etaient au programme :

- un **forum ouvert** entre tous les participants, animé par Thierry Pons de Trame, autour de 4 thématiques choisies par eux : la gouvernance et le relationnel au sein du collectif, le cadre juridique des magasins de producteurs et son évolution, la communication du magasin de producteurs, l'approvisionnement de la Restauration Hors Domicile.
- la découverte du **projet de marque** nationale du réseau rhônalpin Terres d'envies.
- la présentation par Laurence Rouher des [conclusions d'une étude juridique](#) visant à clarifier le cadre règlementaire des magasins de producteurs.

Contact : [Thierry Pons](#)

Une première rencontre « *très intéressante* » aux dires des participants. Rendez-vous pris pour une nouvelle rencontre !

A vos agendas : prochaine rencontre régionale des magasins de producteurs de PACA, le 19 novembre à Aubagne

Pour la 6^{ème} année consécutive, le Réseau des magasins de producteurs de PACA, la FRGEDA PACA et Trame organisent, avec l'appui du [CETA du Pays d'Aubagne](#), une journée d'échanges techniques et d'actualités entre magasins de producteurs de la région. L'événement bénéficie du soutien financier de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette année, rendez-vous est pris à Aubagne le mardi 19 novembre 2019. Les participants pourront ainsi découvrir le magasin « [Chez les producteurs](#) » et l'atelier de transformation dont la création a été accompagnée par le CETA du Pays d'Aubagne.

Bien organiser son système documentaire pour être prêt en cas de contrôle



Lors de la 5^{ème} Rencontre des magasins de producteurs de PACA en novembre 2018, un questionnaire, renseigné par chaque responsable de magasin présent, a permis de recenser les demandes d'appui sur le système documentaire. Le Réseau des magasins de producteurs de PACA a sollicité Trame pour un suivi sur le terrain de chaque adhérent. En 2019, Pascale Méjean, chargée de mission Circuits Courts, s'est rendue dans 7 magasins de producteurs pour faire le point sur leurs pratiques de gestion administrative du point de vente (statuts, règlement intérieur, contrats de mandat, système de caisse, Plan de maîtrise sanitaire...).

Cet échange avec le producteur ou le salarié en charge de l'administratif a permis de :

- répondre aux préoccupations des collectifs,
- identifier les points à améliorer,
- transmettre les informations réglementaires ou orienter le responsable vers des experts,
- récolter des références économiques utilisables pour les appuis aux porteurs de projet.

Contact : [Marion Vandembulcke](#)

Les membres du futur magasin de St Maximin (Var) travaillent sur l'approvisionnement du rayon légumes et le temps de présence

A la demande de l'association « *Tous paysans* », porteuse du projet de magasin de producteurs de St Maximin (Var), 2 appuis méthodologiques ont été réalisés par Trame. Ces accompagnements ont été menés dans le cadre du partenariat avec le Réseau des magasins de producteurs de PACA et grâce au soutien de la Région Sud. Ils se sont basés sur les outils créés dans le cadre du projet Casdar [MAGPRO](#) :



- « **Approvisionner le rayon légumes en magasin de producteurs** » : Trame a animé une réunion en avril 2019 entre 6 maraichers impliqués dans le projet et la responsable de la ferme du Lycée agricole de St Maximin. Chacun a présenté ses circuits de vente actuels. Après présentation de la [fiche MAGPRO](#), les producteurs ont estimé les ventes potentielles en légumes du futur magasin, dressé un inventaire de leurs productions (conventionnel et bio) et amorcé un pré-positionnement sur leur capacité d'apport par légume. A l'issue de cette réunion, le groupe s'est organisé pour compléter ce travail avec les autres producteurs afin d'aboutir à une planification des approvisionnements et des productions sur leurs fermes. Une commission maraichage sera constituée pour définir ensemble les règles d'approvisionnement.
- « **Organisation du temps de présence et gestion du magasin** » : Trame a animé une seconde réunion, le 17 juin 2019, avec 5 producteurs de la commission administrative portant sur les points suivants : organisation des permanences en point de vente collectif (Cf. [fiche MAGPRO](#)), mise en place d'une charte qualité, rédaction du contrat de mandat et gestion comptable des ventes.

FORMATIONS

En Corse, des agriculteurs se forment à la démarche stratégique pour un projet de magasin près d'Ajaccio



Dans le cadre d'un projet piloté par la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, la Chambre d'agriculture de Corse du Sud a sollicité l'intervention de Trame pour une formation de 2 jours en mars 2019, auprès d'un groupe d'agriculteurs intéressés par le projet. Cette formation « **Articuler stratégies individuelles et stratégie collective dans un projet de magasin de producteurs** » financée par VIVEA a permis aux 12 agriculteurs présents de définir leurs valeurs et leur objectif commun et de constituer ainsi les bases de leur collectif. La suite des formations aura lieu après l'été 2019, à la demande des producteurs, sur les étapes suivantes de la création du magasin.

Contact : [Marion Vandembulcke](#)

Une formation « Définir une stratégie de vente directe » dans le Golfe de St Tropez



La Communauté des Communes du Golfe de St Tropez (Var) souhaite promouvoir la production agricole locale pour la restauration collective, mais également la vente directe. Dans le cadre de son PAT, une enquête commandée à Agribiovar a conclu que la majorité des producteurs interrogés souhaitait dans un premier temps mettre en place un magasin de producteurs, circuit de vente inexistant sur ce territoire. Une première formation, les 20 et 29 mars, a été initiée par Agribiovar et financée par VIVEA pour « **définir une stratégie de vente directe** ». Elle a été animée par Trame. L'intervention a permis au groupe d'agriculteurs de définir son projet, constituer les bases du collectif et établir un plan d'action.

Contact : [Marion Vandenbulcke](#)

Bâtir les fondements et estimer le dimensionnement économique d'un projet de magasin dans le Vaucluse

Sur le territoire du Sud Luberon, dans le Vaucluse, un groupe d'une vingtaine d'agriculteurs souhaite créer un magasin de producteurs. Au printemps 2019, ils ont décidé de se former pour pouvoir bâtir **les fondements de leur projet, établir leur stratégie d'entreprise et favoriser la cohésion** dans leur groupe. L'objectif était aussi de se doter de méthodes pour estimer le dimensionnement économique de leur futur point de vente. Ils ont fait appel à la FRGEDA PACA pour organiser la formation, financée par VIVEA et animée par Agnès Cathala et Pascale Méjean de Trame, qui s'est tenue les 2 et 4 avril 2019 à Lauris. 12 agricultrices et agriculteurs y ont participé.

Contact : [Marion Vandenbulcke](#)



Identifier les valeurs partagées : une animation Trame sur le projet de point de vente de St Yrieix la Perche (Haute-Vienne)

Valeurs partagées

La **priorisation de nos valeurs personnelles** est capitale dans nos vies pour nous sentir en harmonie avec nous-mêmes, prioriser nos actions et faciliter nos choix, mieux vivre toute situation nouvelle...

La constitution d'un nouveau collectif à l'occasion de la création d'un magasin de producteurs passe par une étape de confrontation des valeurs de chacun pour en extraire des valeurs communes que chacun doit retrouver dans le projet.

En avril 2019, Trame a animé une **séance d'identification des valeurs**, sur le projet de point de vente de produits fermiers porté par le lycée agricole de St Yrieix la Perche (Haute-Vienne). Chacun a réfléchi aux valeurs qu'il souhaite retrouver dans le projet. Une mise en commun en sous-groupe a permis d'échanger et de commencer à dégager des valeurs partagées et des valeurs à discuter. Puis une synthèse a été dressée en grand groupe. Une fois les valeurs identifiées, le groupe a illustré par des situations pratiques, comment elles vont être mises en œuvre dans le fonctionnement quotidien et l'organisation. Indispensable à la phase d'émergence du projet, réaffirmer les valeurs fait aussi partie de « l'hygiène de fonctionnement » de tout collectif !

Contact : [Thierry Pons](#)

REPERÉ POUR VOUS

Couleurs Paysannes a ouvert un snack à Valensole (Alpes de Haute-Provence)

A Valensole, dans les Alpes de Haute-Provence, les producteurs du magasin [Couleurs Paysannes](#) se sont lancés début 2019 dans une nouvelle aventure : la restauration. A l'entrée du magasin, le snack La Toque Paysanne propose tous les midis burgers paysans, paninis, sandwichs, salades, plat du jour... confectionnés à plus de 99 % avec les produits du magasin (seules les épices viennent de l'extérieur). Le collectif a recruté un cuisinier et un commis, créé un nouveau bâtiment dédié au snack, accolé à celui du magasin, et aménagé de grandes terrasses extérieures pour déguster sur place. L'été dernier, La Toque Paysanne a aussi ouvert certains jours en soirées durant lesquelles un concert ou un cinéma de plein air étaient proposés.



Cette nouvelle activité permet à Couleurs paysannes de développer sa clientèle, de réduire le gaspillage alimentaire en valorisant les fruits et légumes non vendables dans le magasin mais encore consommables, et de créer un débouché supplémentaire pour les producteurs.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES



De la bonne utilisation du terme de magasin de producteurs

Les magasins de producteurs en France sont en plein essor. Ils se structurent sous des formes juridiques variées et connaissent une diversité de pratiques dans leur gestion et leur organisation de l'activité. Bien que leur cadre législatif se précise avec l'article 611-8 du Code Rural qui les définit, il reste flou quant aux pratiques acceptables sur le terrain et les risques encourus par les collectifs.

Afin d'aider les collectifs gérant un magasin de producteurs à professionnaliser et harmoniser leurs pratiques, une **analyse des textes règlementaires** a été menée par **un juriste et un avocat spécialisés**, à la demande du groupe de travail national sur les magasins de producteurs animé par Trame ([pour en savoir plus](#)). Ce travail visait à répondre à des questions telles que : *qui peut être membre d'un magasin de producteurs ? Peut-on légalement s'accorder sur les prix à pratiquer au magasin ? Peut-on faire de l'achat revente sur les fermes ou via le magasin, en cas de rupture d'approvisionnement ? Si le magasin propose des produits AB et conventionnels, doit-il être certifié AB et contrôlé ? ...*

Les réponses éclairent les conditions à remplir pour utiliser le terme « magasin de producteurs » sans risques.

Un [document de synthèse](#) a été produit par le groupe de travail.

Contact : [Marion Vandebulcke](#)

De la flexibilité dans l'application du paquet Hygiène

Lors de la journée du RMT Alimentation locale de juin 2018, Thomas Longlet du ministère de l'Agriculture annonçait la mise en place de mesures de flexibilité dans l'application du paquet Hygiène pour les petites structures. L'objectif est d'alléger le travail administratif et de permettre aussi de préserver les méthodes traditionnelles, tout en respectant la sécurité alimentaire des aliments. Cette note de service est sortie en janvier 2019. Les producteurs ayant des ateliers de transformation et les magasins de producteurs sont concernés par ces mesures. L'ensemble des documents est téléchargeable en ligne sur [le site du ministère de l'Agriculture](#), onglet Flexibilité : des fiches sectorielles sont disponibles. Trame a rédigé une fiche pratique qui en résume les grandes lignes. Si vous souhaitez la recevoir merci de nous en faire la demande (contact ci-contre).

Contact : [Marion Vandebulcke](#)

Tenir la caisse pour un magasin de producteurs en pleine forme

Le 13 mai dernier, Trame a réalisé la 6^{ème} radio Point de vente collectif, sur le thème « Tenir la caisse pour un magasin de producteurs en pleine forme ». 2 agriculteurs ont apporté leur témoignage :

- Céline Houssemand, agricultrice dans l'Hérault, impliquée dans 5 magasins de producteurs, utilise plusieurs logiciels de caisse différents et gère la comptabilité de 4 boutiques paysannes.
- Gaspard Schmitt, agriculteur dans les Vosges, président d'un magasin de producteurs, assure la gestion des caisses du point de vente. Il est aussi impliqué dans un deuxième magasin de producteurs.

Retrouvez leurs témoignages et les questions des auditeurs sous format écrit et audio sur le [site internet de Trame](#). Voir aussi l'article de Travaux et Innovations sur ce sujet (voir ci-dessous).

Une fiche méthode a été rédigée par Trame sur ce sujet, pour l'obtenir merci de nous contacter : m.vandenbulcke@trame.org.

Prochaine Radio : le 9 décembre à 13 h 30.

Contact : [Thierry Pons](#)



P. Méjean

A lire sur les circuits courts dans [Travaux-et-Innovations](#), la revue de Trame



[Logiciels de caisse enregistreuse en magasin de producteurs](#)
(n°260 – septembre 2019)

[Un atelier de transformation combiné à un magasin de producteurs](#)
(n°254 – janvier 2019)

L'EQUIPE CIRCUITS COURTS DE TRAME :

Marion Vandenbulcke

Cheffe de projet Circuits Courts

Tél. : 06 82 81 01 96

Mail : m.vandenbulcke@trame.org



Thierry Pons

Chargé de mission Circuits Courts

Délégué régional Nouvelle Aquitaine

Tél. : 06 79 73 93 20

Mail : t.pons@trame.org



Agnès Cathala

Déléguée régionale

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Tél. : 06 89 76 13 52

Mail : a.cathala@trame.org



Retrouvez l'actualité Circuits Courts à Trame sur notre site Internet : www.trame.org – Rubrique thèmes travaillés/Circuits courts et activités de service

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Agnès Cathala, Pascale Méjean, Thierry Pons, Marion Vandenbulcke

Cette newsletter est aussi la vôtre : transmettez vos infos, remarques, idées à : a.cathala@trame.org

Pour vous désabonner, envoyer un mail à a.cathala@trame.org



Cette lettre d'information a été réalisée grâce à l'appui financier du CASDAR

avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «Développement agricole et rural»